

To: All Heads of Internal Audit

À tous les chefs de la vérification interne

**Exposure Draft
Statement of Assurance**

December 12, 2001

The attached exposure draft concerns the requirement stated in Appendix "A" of the TB Policy on Internal Audit that, over time, most audit engagements would include a declaration of assurance by the internal auditor. Also attached you will find two examples of statements of assurance for your assistance.

Over the next 4 months, Heads of Internal Audit are invited to experiment with the requirement of providing statements of assurance with internal audit reports. Heads of Internal Audit are requested to provide comments on their experience so that the Centre of Excellence for Internal Audit can share them with the internal audit community and adopt a best practices' approach.

You are also invited to provide comments on the attached exposure draft material, which the Centre of Excellence for Internal Audit is issuing for discussion purposes prior to issuing an Interpretation Bulletin in fiscal year 2002-03. Comments would be appreciated from those who agree with the exposure draft as well as from those who do not.

Comments are most helpful if they relate to a specific paragraph, clearly explain the concerns, and include a suggestion for alternative wording supported by an explanation or rationale.

**Exposé ébauche
Énoncé d'assurance**

le 12 décembre 2001

L'exposé ébauche ci-joint traite du besoin stipulé à l'annexe A de la Politique de vérification interne du CT, d'inclure au fil du temps, un énoncé d'assurance par le vérificateur interne dans la plupart des missions de vérification. Vous trouverez également ci-joint, à toute fin utile, deux exemples d'énoncé d'assurance.

Au cours des 4 prochains mois, les chefs de la vérification interne sont invités à explorer l'utilisation d'énoncés d'assurance avec les rapports de vérification interne. Les chefs de vérifications sont priés de faire parvenir leurs commentaires sur leurs expériences au Centre d'excellence en vérification interne afin que ces expériences soient partagées avec les autres membres de la communauté de la vérification interne et que les meilleures pratiques puissent être adoptées.

Vous êtes également invités à faire parvenir vos commentaires concernant l'exposé ébauche ci-joint que le Centre d'excellence en vérification émet pour fins de discussion avant d'émettre un bulletin d'interprétation au cours de l'année financière 2002-03. Les commentaires de ceux qui sont en accord avec l'énoncé ébauche de même que ceux qui ne le sont pas seraient appréciés.

Les commentaires sont très utiles s'ils sont reliés à un paragraphe en particulier, explique clairement en quoi consiste leurs inquiétudes, et suggère une solution appuyée par un raisonnement ou une explication.

To be considered, your comments should be received by April 1, 2002. Your comments should be addressed to:

Director, Policy and Special Projects
Centre of Excellence for Internal Audit
Treasury Board Secretariat
26th floor, 240 Laurier St West
Ottawa, Ontario K1A 0R5

Enquiries

Enquiries about this letter and the attached Exposure Draft should be directed to Joe Freamo, Director, Policy and Special Projects at 952-1373.

Dans le but de vous assurer que vos commentaires seront considérés, ils doivent être reçus au plus tard le 1er avril 2002. Veuillez faire parvenir vos commentaires à l'adresse suivante:

Le Directeur, Politique et projets spéciaux
Centre d'excellence en vérification interne
Secrétariat du Conseil du Trésor
26iem étage, 240 rue Laurier ouest
Ottawa, Ontario K1A 0R5.

Demandes de renseignements

Les demandes de renseignements relatives à cette lettre et à l'exposé ébauche ci-joint doivent être adressées à Joe Freamo, Directeur de la politique et des projets spéciaux, en composant le 952-1373.

Le directeur exécutif
Centre d'excellence en vérification interne

Don Dickson,

Executive Director,
Centre of Excellence for Internal Audit

Exposure Draft

Éposé Ébauche

Preface

The TB Policy on Internal Audit - Appendix A states "*Over time, as the capacity of departmental and agency operations and the capacity of the internal audit function increases, it is expected that most audit engagements would include a statement of assurance by the internal auditor*".

The Centre of Excellence for Internal Audit is of the opinion that most internal audit reports should include a statement of assurance (also referred to as a declaration of assurance) signed by the internal auditor, the internal audit project leader or the head of internal audit. A statement of assurance adds credibility to the subject matter reported on and the conclusions reached. Furthermore, IIA Standard 1330 encourages internal auditors to report that their activities are "conducted in accordance with the Standards for the Professional Practice of Internal Auditing."

A statement of assurance is intended to convey confidence in the accuracy of the conclusions reached from the internal audit procedures carried out. Conclusions can be positive or negative.

Anytime an internal auditor conducts an audit he or she faces audit risks. But the inherent risks are greatly minimized if the internal audit project is performed in accordance with the TB Policy on Internal Audit, the IIA Standards for the

Préface

La Politique de vérification interne du CT – Annexe A stipule ce qui suit : « *Au fil du temps, à mesure que la capacité des activités du ministère et que la capacité de fonction de vérification interne augmentent, il est prévu que la plupart des missions de vérification incluraient un énoncé d'assurance par le vérificateur interne.* »

Le Centre d'excellence en vérification interne est d'avis que la plupart des rapports de vérification interne devraient inclure un énoncé d'assurance (aussi appelé déclaration d'assurance) signé par le vérificateur interne, le chef d'équipe responsable du projet de la vérification, ou le chef de la vérification interne. Un énoncé renforce la crédibilité des éléments considérés et des conclusions tirées. En outre, la norme 1330 des normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne encourage les vérificateurs internes à faire rapport que leurs activités sont effectuées selon les « *Normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne.* »

Un énoncé d'assurance vise à exprimer confiance dans l'exactitude des conclusions tirées des travaux de vérification effectués. Ces conclusions peuvent être favorables ou défavorables.

Chaque fois qu'un vérificateur interne procède à une vérification, il s'expose à des risques. Cependant, les risques inhérents à une vérification peuvent être réduits au minimum si le projet de vérification est effectué selon la Politique de vérification

Professional Practice of Internal Auditing, and carried out with discipline and rigour by competent internal auditors.

A statement of assurance should form part of the audit report whether it is made at the end of the report or found in the covering letter to the Deputy Head or the Chair of the Internal Audit Committee.

In accordance with the IIA Standards, an assurance statement that the internal audit activities were conducted in accordance with the *IIA Standards for the Professional Practice of Internal Auditing* can only be provided when the results of the quality assurance program indicate that the internal audit activity is in compliance with the *Standards*.

Therefore, not only does the auditor need to follow a rigorous process, but his or her work and relevant working papers should be the subject of appropriate Quality Assurance (QA) procedures that confirm adherence to professional standards.

interne du CT, les normes du IVI concernant la conduite professionnelle d'une vérification interne et en faisant preuve de discipline et de rigueur par un vérificateur compétent.

Un énoncé d'assurance pourrait faire partie du rapport de vérification ou de la lettre d'envoi au Sous-ministre ou au président du Comité de vérification.

Selon les Normes de l'IVI, il peut être stipulé dans un rapport de vérification interne que les travaux de vérification interne ont été exercés conformément aux *Normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne* seulement si les résultats du programme d'assurance de la qualité indiquent que l'activité de vérification interne est conforme aux *Normes*.

Le vérificateur doit donc non seulement suivre un rigoureux processus de vérification interne mais son travail et les documents de travail doivent être soumis à un examen d'assurance de la qualité (AQ) pour confirmer son adhésion aux normes professionnelles.

Example No. 1 - Statement of Assurance

MEMORANDUM

To: Deputy Minister or Chair of the Audit Committee

From: Head of Internal Audit

Subject: Internal Audit of (subject matter or other entity)

We have completed the internal audit of (state the subject matter or other entity). The objective(s) of this engagement was (were) to (list the broad audit objective(s)).

The internal audit was conducted in accordance with the TB Policy on Internal Audit and the IIA Standards for the Professional Practice of Internal Auditing.

The audit examined (describe what has been examined, e.g. the management control framework, the risk assessment strategy and practices and the information used for decision making and reporting as applicable to the entity examined).

The examination was conducted during the period of (period that the examination was conducted) and covered activities that have occurred during the period (period covered by the examination).

The scope of the audit included (scope inclusions and exclusions).

The criteria used to assess the entity were (describe the criteria and their source). The criteria were discussed and agreed with entity management prior to the conduct of detailed audit procedures.

We concluded that (a conclusion is required for each objective). Our overall opinion is (overall opinion of the entity against the overall audit objectives) (discretionary).

In my professional judgment as (title), sufficient and appropriate audit procedures have been conducted and evidence gathered to support the accuracy of the conclusions reached and contained in this report. The conclusions were based on a comparison of the situations as they existed at the time against the audit criteria. The conclusions are only applicable for the entity examined. The evidence gathered meets professional audit standards and is sufficient to provide senior management with the proof of the conclusions derived from the internal audit.

Signed (the Head of Internal audit, the Audit project Team Leader or auditor).

Example No. 2 - Statement of Assurance

I/we have completed the internal audit of (name of entity). The objective(s) of this internal audit was (were) to (audit objective(s)) of the (name of entity) reporting to (accountability relationship).

This internal audit was carried out in accordance with (list the relevant standards). During the audit period, we examined (describe what was examined).

My/our internal audit conclusions were based on the assessment of findings against pre-established criteria and agreed to by management (or name the professional body from which the criteria came from) and reflect the audit work carried out between (date of audit work carried out).

1. In my opinion (as a professional internal auditor), sufficient audit work was performed to gather the evidence necessary to provide proof or to foster an honest belief about the truth of the conclusions derived from the audit; or
2. In my opinion (as a professional internal auditor), sufficient audit work has been performed and the necessary evidence has been gathered to support the conclusions contained in this audit report; or
3. In my opinion (as a professional internal auditor), sufficient and appropriate audit work has been performed and evidence gathered to support the accuracy of the conclusions reached and contained in this audit report.

Exemple No. 1 - Énoncé d'assurance

NOTE

Au : Sous-ministre ou président du Comité de vérification

Du : Chef de la Vérification interne

Objet : Vérification (assurance) interne de (l'élément ou l'entité considérés)

Nous avons terminé la vérification interne de (indiquer l'élément ou l'entité considérés). Cette mission avait pour objet (indiquer l'objectif ou les objectifs généraux de la vérification).

La vérification interne a été effectuée conformément à la Politique de vérification interne du CT et aux Normes pour la pratique professionnelle de la vérification interne de l'IVI.

La vérification portait sur (décrire ce qui a été examiné, p. ex. cadre de contrôle de gestion, stratégie et pratiques d'évaluation des risques et information utilisée pour la prise de décisions et les rapports qui s'appliquent à l'entité examinée).

L'examen a eu lieu durant la période du (dates de l'examen) et couvrait les activités exercées durant la période du (période couverte par l'examen).

La vérification englobait (inclusions et exclusions).

Les critères employés pour évaluer l'entité étaient (décrire les critères et leur source). Les critères ont été examinés avec la direction de l'entité et approuvés par elle avant la mise en œuvre des procédures de vérification détaillée.

Nous avons conclu que (il faut une conclusion pour chacun des objectifs). Notre opinion générale est que (opinion générale de l'entité par rapport aux grands objectifs de vérification) (facultatif).

Selon mon jugement professionnel en tant que (titre), les procédures de vérification suivies et les éléments de preuve recueillis sont appropriés et suffisants pour appuyer l'exactitude des conclusions énoncées dans ce rapport. Les conclusions se fondent sur un examen des situations recensées à la lumière des critères établis. Les conclusions ne s'appliquent qu'à l'entité examinée. Les éléments de preuve assemblés répondent aux normes de vérification professionnelle et sont suffisants pour convaincre la haute direction du bien-fondé des conclusions tirées de la vérification interne.

(signé) Le chef de la vérification interne, le chef d'équipe du projet, ou la vérification interne.

Exemple n° 2 - Énoncé d'assurance

J'ai/nous avons terminé la vérification interne de (nom de l'entité). Cette vérification interne visait à (objectif(s) de la vérification) de (nom de l'entité) relevant de (lien de responsabilité).

Cette vérification interne a été effectuée conformément aux (indiquer les normes pertinentes). Durant la période de vérification, nous avons examiné (décrire ce qui a été examiné).

Les conclusions de ma/notre vérification interne se fondaient sur l'évaluation des résultats par rapport aux critères préétablis et approuvés par la direction (ou nommer l'organisme professionnel à l'origine des critères) et reflètent le travail de vérification effectué entre le _____ et le _____ (indiquer le premier et le dernier jour de la vérification).

1. À mon avis (en tant que vérificateur interne professionnel), le travail de vérification effectué a permis d'accumuler des preuves suffisantes pour démontrer la vérité des conclusions tirées de la vérification ou convaincre les intéressés de leur bien-fondé; ou
2. À mon avis (comme vérificateur interne professionnel), le travail de vérification effectué et les éléments de preuve assemblés sont suffisants pour appuyer les conclusions énoncées dans ce rapport de vérification; ou
3. À mon avis (comme vérificateur interne professionnel), le travail de vérification effectué et les éléments de preuve assemblés sont appropriés et suffisants pour appuyer l'exactitude des conclusions énoncées dans ce rapport de vérification.